

Formulaire de demande de transcription hypothécaire

Antérieur au 1^{er} janvier 1956

Identification du demandeur

Nom : Prénom :

Adresse postale :

Code postal : Ville :

Numéro de téléphone :

Adresse électronique :

Identification du bien

Commune / bureau des hypothèques concerné par le bien :

Désignation des documents demandés			
N° de volume	N° de l'acte	Nature du document	Date de la formalité

Les demandes de transcriptions sont traitées dans un délai de 1 mois.

Les copies des transcriptions sont remises après paiement suivant la grille tarifaire en vigueur.

Joindre impérativement le relevé de formalités qui vous a été transmis.

Demande à envoyer par courrier à

Date et signature du demandeur

Archives départementales de la Guadeloupe
BP 74
97102 BASSE-TERRE CEDEX